urna JUILLET 2022

BULLETIN COMMUNAL DE BURDINNEBURDINNE | HANNECHE | OTEPPE | MARNEFFE | LAMONTZEE

VOTRE ADMINISTRATION

POUR MIEUX VOUS SERVIR, VOTRE ADMINISTRATION VOUS REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

En juillet et août, nous adoptons l'horaire d'été:

Lundi : De 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 15h30

Permanence Population jusque 19h00

Mardi: Nous travaillons à buréaux fermés

Mercredi: De 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 15h30 Jeudi: De 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 15h30 Vendredi: De 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 15h30

POUR PRENDRE VOS RENDEZ-VOUS:

UTILISEZ NOTRE E-GUICHET!

Pour les services population, Etat-civil et urbanisme

O CONTACTEZ NOS SERVICES

Direction Générale - Mme BOLLY Direction Financière - Mme DONJEAN Direction Travaux - Mme PINDEVILLE	085/51.97.17 085/51.97.350 479/92.08.71	directiongenerale@burdinne.be gaetanedonjean@msn.com directiontravaux@burdinne.be
Population / Etat Civil - Etrangers	085/51.97.13	population@burdinne.be etat-civil@burdinne.be
Urbanisme	085/51.97.15	urbanisme@burdinne.be
Taxes - Cimetières	085/51.97.28	finances@burdinne.be
Environnement (mercredi et jeudi)	085/51.97.14	agentconstateur@burdinne.be
Eco-passeur (lundi et mardi)	085/51.97.36	énergie@burdinne.be
Communication/Développement Local	085/51.97.18	adl@burdinne.be
Accueil Temps Libre	085/51.97.19	atl@burdinne.be
Sports - Jeunes	085/51.97.16	sports@burdinne.be

UN NOUVEL E-GUICHET POUR VOS DÉMARCHES AUPRÈS DES SERVICES POPULATION ET ÉTAT CIVIL

NOUVE AU I

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET!

Facile et rapide, vous pouvez désormais

- Télécharger gratuitement et presque instantanément vos documents en utilisant une connexion sécurisée (avec votre carte d'identité ou It's me);
- Introduire votre demande de changement d'adresse;
- Faire vos déclarations de vaccination antipoliomyélitique
- Demander vos nouveaux codes pin et puk;

• ...

EDITO

SOMMAIRE

- **3** Edito
- 4 Infos
- **6** Acteurs locaux
- **7** Environnement
- **9** Zéro Déchet
- **10** Sport
- **11** Enfance
- **12** Mobilité
- **13** Au programme
- **15** Dernière info
- **16** Agenda

SUIVEZ L'ACTUALITÉ COMMUNALE





Commune de Burdinne

LES BURDINNOIS À NOUVEAU RÉUNIS

Chers concitoyens,

Plus de masque, moins de contraintes Cette période anxiogène que nous venons de vivre semble déjà loin et permet aux activités traditionnelles de reprendre pour notre plus grand bonheur.



Les marches, les fêtes des voisins, les soupers, les évènements communaux se réorganisent un peu partout et nous permettent de nous retrouver pour penser à autre chose qu'à une actualité parfois encore fort morose.

En effet, la guerre qui sévit aux portes de l'Europe nous inquiète beaucoup mais comme souvent, de nombreux Burdinnois ont fait preuve d'une belle générosité par leurs aides matérielles ou en accueillant chez eux des Ukrainiens qui ont dû fuir leur pays. D'ores et déjà, nous les remercions pour ce beau geste humain!

A l'aube de la période estivale, je vous souhaite à tous de belles vacances et vous laisse découvrir l'actualité de notre belle Commune en parcourant les prochaines pages de ce journal, un bulletin communal de plus en plus attrayant, réalisé en interne par notre excellente Administration.

Bonne lecture et au plaisir de vous croiser à l'une ou l'autre activité ...

Votre Bourgmestre, Frédéric BERTRAND

INFOS POPULATION



CANALISATIONS D'EAU - DE NOUVELLES ANALYSES DÉMONTRENT L'ABSENCE D'AMIANTE

Suite à la diffusion de l'émission Cash Investigation, et aux résultats présentés par la RTBF concernant la présence d'amiante dans l'eau du robinet distribuée sur la commune, le Collège communal a décidé de mandater un laboratoire privé afin de réaliser de nouvelles analyses. Cellesci ont été réalisées au mois de mars.

Des échantillons ont été prélevés dans 3 foyers situés dans les villages de Burdinne, Lamontzée et Hannêche. Sur les 20 champs microscopiques examinés, aucune fibre d'amiante n'a été détectée. Par ailleurs, la SWDE à la demande du Collège a également procédé à des analyses complémentaires. Celles-ci se sont avérées négatives.

FACTURE ÉNERGÉTIQUE NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER

Vous avez reçu une facture de régularisation qui vous met en difficulté et souhaitez connaître les possibilités d'aide ? Vous souhaitez changer de fournisseur en bénéficiant des meilleurs tarifs d'électricité ? Vous souhaitez obtenir des renseignements sur l'obtention du tarif social ?



Vous avez le projet de réaliser des travaux pour réduire vos consommations et améliorer votre confort, et souhaitez connaître les aides disponibles (prêt travaux, prime énergie, intervention du CPAS) ? Vous avez un litige avec votre fournisseur d'électricité et/ou RESA ? Vous estimez consommer trop d'électricité, de mazout ou de gaz, et souhaitez obtenir des conseils pour y remédier ?

N'hésitez pas à contacter notre tuteur énergie Aymeric Martin 0470/28.44.49 ou par mail à tuteurenergie@braives.be

UNE SURPRISE POUR LES BURDINNOIS!



Bloquez d'ores et déjà la date du 27 août dans votre agenda. Nous vous réservons une surprise mais nous ne vous en dirons pas plus ...

Restez attentifs, les informations arriveront rapidement!

INFOS POPULATION

PLAN HABITAT PERMANENT -PARC RESIDENTIEL DU RENOZ UNE BONNE NOUVELLE!

Depuis quelques années, la Commune de Burdinne a décidé de prendre à "bras le corps" la problématique de l'habitat au parc résidentiel du Renoz à Marneffe.

nombreux habitants De de Burdinne ont choisi de vivre dans ce parc, dans le calme et la nature. Cependant, celui-ci fonctionne encore actuellement comme un domaine privé avec un compteur d'eau et électricité collectifs mais il n'y a plus grand monde aux commandes de cette co-propriété. Sensibilisé aux situations parfois difficiles auxquelles sont soumis les habitants du Renoz, le Collège communal a décidé d'acheter les voiries de et sianer une convention avec la Région

Wallonne afin de mettre en place rapidement des mesures pour que ce site devienne un quartier de Burdinne à part entière. Il s'agit d'abord de créer une d'habitat permanent qui deviendra ensuite une zone d'habitat vert où il sera possible de développer de l'habitat léger à vocation sociale ou par souci de l'environnement. Interpellé plusieurs reprises par nos soins, le Ministre de Pouvoirs locaux, Mr Collianon. а relancé une réactualisée convention en décembre 2021. Aujourd'hui, c'est chose faite.

Ce projet, mené de concert par le CPAS et l'Administration communale va démarrer. Mais ne nous emballons pas ! Un jour, chaque habitant du Renoz aura



ses propres compteurs, une voirie correcte sera réalisée, l'épuration de l'eau sera une priorité mais il faudra du temps. Même s'il y aura des aides financières de la Région, ce projet doit être réfléchi techniquement et budgétairement. Nous ne trainerons pas mais il faudra quelques années pour tout concrétiser et faire en sorte que le Renoz soit un petit havre de paix, où les habitants vivront, comme certains le font déjà aujourd'hui, de manière digne et confortable.



VOUS PARTEZ EN VACANCES À L'ÉTRANGER? N'OUBLIEZ PAS LA KIDS ID POUR VOS ENFANTS

Pour voyager à l'étranger, vos enfants ont besoin d'une carte d'identité. En prévision de la période estivale et des départs en vacances, n'oubliez pas de faire la demande auprès de votre Administration communale. Son coût est de 6,70€.

ACTEURS LOCAUX



FERME DELARBRE

Fraises et produits locaux en vente au nouveau chalet

La saison des fraises est désormais pleinement lancée pour la Ferme Delarbre. Cette nouvelle saison sera particulière grâce à l'ouverture du nouveau point de vente situé le long de la Chaussée de Namur.

C'est en 2006 que la Ferme se lance dans la production de fraises, une activité qui est rapidement devenue l'activité principale de François et son papa, André. Aujourd'hui, ce sont 5 variétés de fraises différentes qui sont produites sur l'exploitation d'Hannêche. Outre les fraises, la ferme développe également des productions de tomates, framboises et melons.

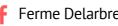
Dans son nouveau chalet, François met également en avant les produits des autres producteurs locaux (miel, chocolat, oeufs, beurre, glaces, etc.).

Retrouvez les fraises Delarbre à la Ferme et dans les différents chalets de Pontillas, Burdinne, Wanze et Eghezée.

rue du Vivier 14B - 4210 Hannêche | 0474213709 | info@fermedelarbre.be



www.fermedelarbre.be f Ferme Delarbre



GILLES LEMMENS

Du miel en complément de son activité parcs et jardins

Gilles Lemmens est initialement connu dans la région pour son activité en parcs et jardins. En effet, avec son équipe il réalise vos projets d'aménagements extérieurs.



Le reste du temps, passionné d'apiculture, Gilles s'est également lancé dans la production de miel. Voilà déjà 4 ans qu'il accueille un rucher chez lui, celui-ci prend vite de l'ampleur et lui permet de faire une production d'un miel toutes fleurs à plus grande échelle. De la ruche jusque dans le pot, Gilles réalise toutes les étapes de production pour vous fournir un miel de qualité.

> Retrouvez le miel de Gilles Lemmens dans de nombreux points de vente : Au plaisir du goût, le chalet Delarbre, Pom' Canelle, le Proxy Delhaize de Braives, le Delhaize de Wanze, etc.

Thier Eglette, 4- 4210 Oteppe | 0485/20.14.26 | info@parcsetjardinslemmens.be



www.parcsetjardinslemmens.be 📍 Parcs et jardins Lemmens

Vous êtes un acteur local?

Vous avez besoin d'aide ou de conseils ?

Hiclet Marine - Responsable

développement local

085/.51.97.18 ou adl@burdinne.be

ACTEURS LOCAUX-

LES DÉLICES D'ANGÉLIQUE

Baies de Goji, framboises et autres délices

Angélique cultive des Baies de Goji et des framboises. Elle transforme ensuite ses fruits dans son atelier en différents délices : chocolat, confitures ou encore sirops.

Comme elle aime le dire, son exploitation est ouverte à tous, elle a donc récemment également accueilli des abeilles qui lui permettront de produire du miel. La vallée de la Burdinale était l'endroit rêvé pour la culture des fruits d'Angéliques.

En effet, la richesse de la terre lui permet de récolter ses baies de Goji de mai à novembre.

Retrouvez les produits d'Angélique dans de nombreux points de vente de la région (Burdinne, Wanze, Braives et Hannut) mais également dans le magasin de l'exploitation ouvert le samedi de 14h00 à 18h00.

rue Hébret, 9 - 4210 Marneffe | 0477/34.86.70 | angelique.goji01@gmail.com

www.goji-belge.be f La framboise et le goji - les délices d'Angélique



CHÈVRERIE DE VISSOUL

Une micro ferme pour une production en auto-suffisance

Vincent a créé la Chèvrerie avec une idée bien précise "pouvoir sur une petite surface être autonome et se satisfaire de ce que la terre peut nous donner sans apport extérieur." Aujourd'hui, son exploitation s'étend sur 4 hectares.

Tout l'espace est réservé à la culture pour l'alimentation des animaux ce qui permet une autonomie alimentaire pour les 30 chèvres. Celles-ci produisent donc le lait destiné à la création des fromages réalisés dans la fromagerie du site.

A côté des chèvres, Vincent a également récemment créé un poulailler mobile. Ce concept permet un déplacement régulier des poules, leur offrant toujours de l'herbe fraiche.

Enfin, une petite épicerie est également ouverte sur le site, le vendredi de 16h30 à 19h30 et le samedi de 9h30 à 12h30. On peut y retrouver des produits locaux, artisanaux et issus d'une agriculture biologique.

rue de la Cornette, 5 - 4210 Vissoul (Oteppe) | 085/31.87.07 | inof@chevreriedevissoul.be www.chevreriedevissoul.be f La Chèvrerie de Vissoul

ENVIRONNEMENT

CESSEZ-LE-FEU... DANS VOS JARDINS



Interdite, dangereuse et malgré tout pratiquée un peu partout en Wallonie, l'incinération à domicile est une (mauvaise) habitude à oublier le plus vite possible...

En effet, ces feux sont la source d'émissions de polluants ayant un effet déplorable sur l'environnement et la santé publique (effet de serre, effets cancérigènes, déficiences immunitaires, odeurs désagréables, fumées urticantes, ...)

Ce que prévoit la loi ...

L'incinération de déchets ménagers tels que papiers, cartons, emballages, bouteilles en plastique ou autres déchets toxiques est strictement interdite (article 7 et 11 du décret régional du 27 juin 1996 relatif aux déchets) sous peines de sanctions pénales.

Est toléré: "L'incinération des déchets végétaux secs provenant de l'entretien normal des jardins pour autant que le feu soit surveillé et distant d'au moins 100 mètres de toute habitation"

TENONS NOS CHIENS EN LAISSE

Ne laissons pas gambader notre chien sur la propriété d'autrui ni sur le domaine public, y compris sur les chemins de promenade. Tenons-le toujours en laisse dans n'importe quelle circonstance.

Voici 5 bonnes raisons de tenir votre chien en laisse :

Pour la biodiversité

Un chien en liberté même avec un très bon rappel pourrait avoir une envie folle de pourchasser un autre animal exprimant de la sorte son comportement "naturel" et primitif. Les chiens peuvent ainsi perturber la faune et la flore.

2 Pour éviter un accident

Si le chien part à la course, il est possible qu'un accident survienne. Auto, vélo ou même piéton, faisons doublement attention lors des **5** Et puis c'est le règlement! périodes de chasse.

3 Pour la convivialité

Nous qui aimons tant les chiens, on a peut-être du mal à imaginer qu'une personne puisse en avoir peur. Que l'on trouve cela irrationnel ou non, afin d'éviter un soucis et simplement par souci de convivialité, gardons nos chiens en laisse, aussi gentils soient-ils.

4 Pour ramasser les déjections

Garder son chien en laisse permet de ramasser les déjections rapidement et sans en oublier.

Sur la voie publique et dans tous lieux accessibles au public, les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Informations et Contact - Laury Cusich, agent constateur agentconstatateur@burdinne.be ou 0471/24.24.54



ZERO DECHET

UN SEUL ENVOI POUR VOS TAXES DE DÉCHETS MÉNAGERS

Afin de réduire encore un peu plus les déchets, nous limitons également l'envoi de courrier. C'est pourquoi, votre avertissement extrait de rôle partie forfaitaire vous sera envoyé en même temps que la partie proportionnelle. Merci de veillez à les payer séparément.

Ceux-ci seront accompagnés d'un bon d'achat pour un rouleau de sac PMC. Vous avez besoin de conseils pour diminuer votre production de déchets ? N'hésitez pas à nous contacter.





DES CHARTES ZÉRO DECHET DANS LES ÉCOLES ET À L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

Les écoles de la commune, et le service accueil temps libre participent également à la réduction des déchets à Burdinne. En effet, chacun dispose désormais d'une Charte Zéro déchet destinée à conscientiser parents et enfants mais aussi à les faire participer activement à la démarche Zéro Déchet.

UN ÉVÈNEMENT DÉDIÉ AU ZERO DECHET

Bloquez d'ores et déjà la date du 02 septembre dans votre agenda. Nous vous préparons un évènement autour du Zéro Déchet en collaboration avec les organisateurs du marché du Terroir. Au programme : Repair café mobile, donnerie, marché d'artisans, mobilité douce, etc. D'autres informations suivront rapidement.



Informations et contact : Marine Hiclet, référente Zéro Déchet adl@burdinne.be - 085/.51.97.18



SPORT

UN MOIS DE MAI SPORTIF POUR LES BURDINNOIS

Cette année, le mois de mai était dédié aux activités sportives à Burdinne.

En effet, un panel d'activités sportives a été proposé. L'occasion de découvrir de nouveaux sports ou tout simplement de pratiquer une activité en compagnie d'autres Burdinnois.

Au programme:

Psychomotricité, tournoi de pétanque, kayak, marche, danse en ligne, vtt, course, yoga, balade à vélo, et bien d'autres.

Un mois bien chargé qui s'est clôturé par la remise des mérites sportifs et une garden party.





Notre commune a obtenu **1 étoile** au label ADEPS "Communes sportives". Une belle récompense pour fêter la clôture du mois du sport. En effet, l'offre sportive sur la commune ne cesse d'être revue afin de vous proposer de plus en plus d'activités.

AIRE DE JEUX MARNEFFE

Les travaux se poursuivent sur la future aire de jeux de Marneffe.

Bientôt tous les burdinnois pourront profiter des nouvelles infrastructures : terrain de tennis, piste finlandaise, table de ping pong, terrain de basket, plaine de jeux, espace street fitness).



Encore un peu de patience, d'ici quelques mois les aménagements seront terminés. D'ici là nous vous demandons, par mesure de sécurité, de ne pas circuler sur le chantier.

ENFANCE

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS - DE BEAUX PROJETS



Conseil Cette année. le Communal **Enfants** des travaillé autour de plusieurs projets.

L'année a commencé avec la prestation de serment des nouveaux conseillers lors du Conseil Communal du 26 septembre. Ont alors suivi les premières réunions, pendant lesquelles les enfants ont d'abord échangé leurs nombreuses idées de projets. Ils ont ensuite choisi ensemble les projets lesauels ils souhaitaient travailler.

sur de jolis cailloux déposés au bonne humeur et le partage. pied du monument.

participé au rassemblement comptait sur la présence de plus

de 500 enfants. Les enfants ont eu destination des enfants (voir info l'occasion de participer à plusieurs ci-dessous) Cette inauguration a

animations en équipe avec les conseillers des autres communes. Enfin.

pour clôturer la journée, ils ont eu l'Hirondelle. le plaisir de participer au cortège de Carnaval en compagnie d'un groupe de folklore local.

La première activité des jeunes Les enfants ont ensuite organisé conseillers fut la participation à la une après-midi de rencontres commémoration du 11 novembre. intergénérationnelles autour des Pour l'évènement, ils ont apposé jeux de société. Cette activité s'est des messages de remerciements déroulée le samedi 4 juin dans la

Par la suite, nos conseillers ont Après une réflexion tout au long de l'année, les jeunes conseillers des CCE à Welkenraedt qui ont organiser l'inauguration d'une nouvelle marche citoyenne à eu lieu le jeudi 23 juin.

> Enfin pour récompenser travail et leur implication, ils ont profité ensemble d'une après - midi au domaine de

> > MEMOIRE

À vous d'écrire l'histoire!

Les conseillers de 6ème primaire, qui prendront leur envol vers les écoles secondaires à la rentrée devront être remplacés, c'est pourquoi de nouvelles élections ont été réalisées dans les classes de 4ème primaire.

MARCHE CITOYENNE

Le Conseil Communal des enfants t'invite à découvrir la balade « En marche citoyen! » de Burdinne, une boucle de 2.8km dont le départ et l'arrivée se situent sur la Grand Place de Burdinne.

Le long du parcours, des points d'arrêts munis de QR codes proposent des questions et des réflexions autour du travail de mémoire, de l'histoire locale, de la démocratie, de l'éducation et de la liberté d'expression. Une chouette manière de découvrir l'histoire locale et la citoyenneté de ta commune. TERRITOIRES

Deux façons de vivre la balade sont à votre disposition : en scannant les QR codes ou en se rendant à l'Administration communale pour obtenir

> Informations et contact : Delphine Hamende, animatrice CCE atl@burdinne.be - 085/.51.97.19

MOBILITE

PARKING D'ECO-VOITURAGE BURDINNE-BURDINALE

Profitez du parking d'Eco-voiturage spécialement aménagé le long de la rue de la Burdinale (N652 reliant Wanze à Burdinne), au croisement avec la rue Rond Bonnier et la rue de Braives, à proximité du village d'Oteppe.

Facilement accessible, vous pouvez donc y garer votre voiture en toute sécurité et bénéficier du mobilier urbain pour faire une pause. A proximité, retrouvez également un point d'arrêt du TEC (ligne 144 Arrêt : Vissoul Vieux Bruxelles).

De plus, le parking d'Eco-Voiturage Burdinne-Burdinale est référencé sur la carte des parkings de covoiturage de carpool.be (plateforme de covoiturage offerte à tous les particuliers par Taxistop asbl.

UNE BORNE DE RECHARGE

Burdinne s'est doté d'une borne de rechargement pour véhicules électriques à destination des citoyens sur le parking d'éco-voiturage d'Oteppe.

COMMENT FONCTIONNE LA BORNE?

PAR BANCONTACT (QR CODE)

Il s'agit d'un prépaiement via une application "Bancontact" sur votre smartphone et l'utilisation d'un QR Code.

Procédure de rechargement :

- 1. connecter le véhicule à la Borne
- 2. choisir le temps de recharge
- 3. déterminer le nombre de KM à recharger
- 4. scanner le QR Code. Le paiement est effectué et la recharge peut commencer

AVEC UN BADGE PLUGSURFING

Ce badge est disponible sur le site www.plugsurfing.com, il permet de se connecter à l'ensemble des bornes du réseau de la Province de Liège mais également à grand nombre de bornes sur le réseau européen. Les paiements sont débités via une carte de crédit « visa » ou « mastercard ».

Pour plus d'informations : Sophie Bourguignon - Ecopasseuse energie@burdinne.be ou 085/51.97.36

C'EST AU PROGRAMME!

CONCOURS PHOTOS « MA RURALITÉ »

Dans le cadre du Ravel Expo 2023, le Centre culturel de Braives-Burdinne vous invite à laisser parler votre créativité pour mettre à l'honneur les réalités de notre ruralité.

Vous avez jusqu'au dimanche 27 novembre 2022 à minuit pour immortaliser non seulement nos campagnes, leurs villages, leurs paysages et leurs patrimoines, mais aussi et surtout leurs gens, dans leur vie quotidienne avec ses bons et mauvais côtés. Attention, vos photos devront être de qualité maximale (300dpi min.) afin d'avoir une chance de participer au Ravel expo à Braives.



Infos et règlements :

www.culture-braives-burdinne.be, info@culture-braives-burdinne.be ou 019/54.92.58



STAGE POUR LES JEUNES PHOTOGRAPHES

Un stage photo sera organisé les mercredis 17 et 24 août, 7 et 21 septembre, et le 12 octobre, de 14h à 18h, en alternance sur les communes de Braives et Burdinne, en collaboration avec la Maison des Jeunes de Braives.

Les participants seront accompagnés par un photographe professionnel afin d'utiliser la photographie comme moyen d'expression.

Une partie du Ravel expo leur sera réservée!

Paf: 10€/séances, 45€ cycle complet. Appareil fourni.

Infos et réservations :

Maison des Jeunes de Braives : animation@mjbraives.be 019/32.62.29

PAIN BIÈRE FROMAGE & INAUGURATION DU FOUR À PAIN

L'évènement Pain Bière Fromage sera de retour à la Ferme de la Grosse Tour

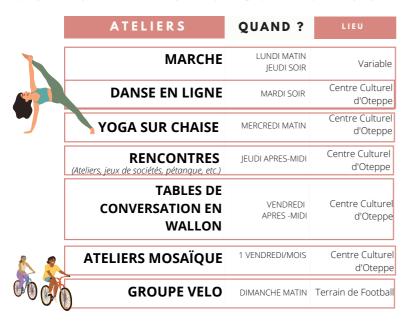
les 13 et 14 août prochain.

Le Parc Naturel profitera de l'évènement pour inaugurer son tout nouveau four à pain, appelé le four "Co-pains". Celui-ci a été construit par l'ASBL *La Cabane en tête*. Le fonctionnement précis de ce bel outil reste encore à définir pour qu'il puisse être mis à votre disposition. Des idées de formations et d'animations sont en réflexion afin que vous puissiez vous l'approprier pour retrouver les gestes d'antan (faire du pain, cuisiner des pizzas au feu de bois...)



C'EST AU PROGRAMME!

UN PANEL D'ACTIVITÉS POUR LES AINÉS



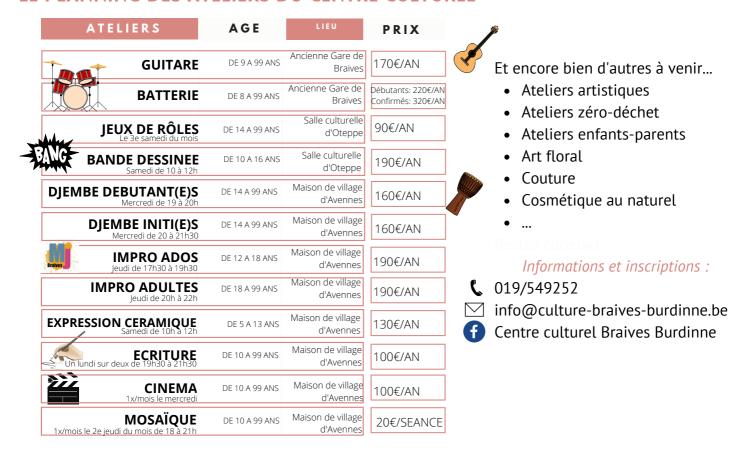
Informations et contact :



085/713299 - Martine De Rijck les.aines.burdinne@gmail.com Activités des aînés de Burdinne

Et encore bien d'autres activités à venir ... Excursions, apéros festifs, visites d'expositions, ateliers divers, etc.

LE PLANNING DES ATELIERS DU CENTRE CULTUREL



UNE DERNIÈRE INFO POUR LA ROUTE ?

ASBL RÉUSSIR À L'ÉCOLE PROPOSE DES REMISES À NIVEAU

Votre enfant connait quelques difficultés d'apprentissage ? Les séances de remise à niveau de l'ASBL Réussir à l'école offrent une approche personnalisée pour les mener à la réussite. Assurées par des professeurs de l'enseignement primaire et secondaire, les séances sont organisées en petits groupes de maximum 4 élèves. Grâce à cette attention particulière, les élèves reprennent confiance en eux et en leurs capacités.

Les prochaines sessions se dérouleront pendant les vacances d'été afin d'aider les enfants du primaire ou du secondaire à réussir leurs examens ou à être bien préparés pour affronter la nouvelle année scolaire :

- du 16 au 19 août 2022 de 10h à 12h 50€ pour les 4 jours
- du 22 au 26 août 2022 de 10h à 12h 60€ pour les 5 jours



Informations et inscriptions : www.reussiralecole.be - 085/61.15.40 ou asbl.reussir.ecole@wanze.be



ETE SOLIDAIRE - INSCRIVEZ-VOUS

Cette année, votre commune renouvelle l'expérience "eté solidaire". Vous êtes une personne isolée, âgée, ou à mobilité réduite ? Vous avez des petits travaux domestiques extérieurs à réaliser ? Vous avez envie de rompre votre solitude en recevant l'aide bénévole d'un jeune ? Contactez- nous !

Informations et inscriptions : Jérôme Pétré - jeunes@burdinne.be ou 085/51.97.16



PROFITEZ ÉGALEMENT DE L'ÉTÉ POUR...

Découvrir ou redécouvrir notre belle région. A pied ou à vélo, notre commune et le Pays Burdinale-Mehaigne regorgent de richesses. Retrouvez une série de parcours sur notre site internet : www.burdinne.be/mobilité

Un vaste panel de promenades ou d'activités est également proposé par la Maison du Tourisme Terre de Meuse: www.terres-de-meuse.be.

AGENDA

DÉCOUVREZ L'AGENDA POUR LES PROCHAINS MOIS.

(N'hésitez pas à le découper et le conserver sur votre frigo pour ne manquer aucun évènement)

JUILLET

- 01 juillet Marché du terroir, initative du Parc Naturel
- 04 juillet Don de sang à l'Administration Communale de 17h30 à 19h30
- 11 juillet au 29 juillet : Stages d'été organisés par l'Accueil Temps Libre
- 17 juillet ouverture du four à pain d'Oteppe, initiative de Braives-Burdinne en transition

AOÛT

- 01 août au 26 août Stages d'été organisés par l'Accueil Temps Libre
- 05 août Marché du terroir, initative du Parc Naturel
- 13-14 août Pain Bière Fromage et inauguration du Four à Pain à la Ferme de la Grosse Tour
- 21 août Ouverture du four à pain d'Oteppe, initiative de Braives-Burdinne en transition
- 29 août Rentrée Scolaire, petit déjeuner d'accueil Zéro Déchet

SEPTEMBRE

- 02 septembre Marché du terroir et village citoyen Zéro Déchet
- 16 septembre au 22 septembre Burdinne participe à la Semaine de la Mobilité

SERVICES COMMUNAUX

CPAS

cpas@burdinne.be - 085/51.97.30

POLICE

019/65.95.00 - uniquement sur rendez-vous

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Marie DEGROOT

ale@burdinne.be - 085/51.97.12

Permanence le vendredi de 9h à 12h00 -

Vendredi après-midi sur rendez-vous

